

Projet éducatif lasallien



L'éducation
est notre **passion**



Aux membres des communautés éducatives du réseau lasallien français



Chers amis,

Le livret que vous allez parcourir n'est pas l'œuvre de quelque pédagogue en chambre qui impose de l'extérieur une manière nouvelle de « faire école » aujourd'hui...

Comme au temps du Fondateur, ces trois chapitres sont d'abord le fruit d'une réflexion et surtout d'une expérience d'enseignants, d'éducateurs qui, assemblés, ont mis en forme le meilleur de notre tradition, à la lumière de leur métier et de leur proximité avec les enfants et les jeunes de notre temps.

Si ce texte mérite donc toute votre attention, en prenant le temps de le lire et de le relire, il constitue surtout un excellent document qui permet, régulièrement, aux membres des équipes éducatives de confronter leurs pratiques, d'échanger leurs points de vue, d'oser l'innovation dans un climat de dialogue constructif et créatif !

En son temps, saint Jean-Baptiste de La Salle a su répondre de manière originale aux besoins éducatifs « des enfants des artisans et des pauvres », parce qu'il a réussi à instituer une communauté de maîtres d'école attentive à trouver les moyens les plus adaptés pour faire œuvre d'éducation humaine et chrétienne, car « *c'est pour ce sujet qu'on tient les écoles afin que les enfants y étant sous la conduite des maîtres depuis le matin jusqu'au soir, ces maîtres leur puissent apprendre à bien vivre (...) en leur inspirant les maximes chrétiennes et ainsi leur donner l'éducation qui leur convient.* »

Aussi, prendre connaissance du Projet éducatif lasallien ne nous invite pas seulement à la mise en œuvre servile d'un programme tracé d'avance, mais, à partir des valeurs qui nous rassemblent et que ces lignes traduisent, à trouver les chemins pédagogiques et éducatifs les plus adaptés aux défis de ce début de siècle !

C'est ce défi que les Frères des Écoles Chrétiennes veulent relever avec vous et les nombreux laïcs lasalliens qui participent à cette mission sur les cinq continents de la planète !

Frère Jean-Paul Aleth
Visiteur Provincial



Sommaire

Prologue / “Enracinés dans une histoire”	6
Chapitre 1 / Au service des jeunes et prioritairement des défavorisés ...	12
1.1 Une connaissance personnalisée et globale des jeunes	13
1.2 Une priorité : l’attention aux jeunes en difficulté	14
1.3 Des attitudes éducatives fraternelles	15
1.4 Des exigences pour l’établissement	16
1.4.1 Utiliser les moyens de l’établissement	16
1.4.2 Travailler avec les familles et les organismes compétents	17
1.4.3 Évaluer régulièrement	18
Chapitre 2 / Ensemble et par association	20
2.1 Ensemble	21
2.1.1 Dans la diversité	21
2.1.2 Pour mieux remplir la mission commune	22
2.1.3 En communauté éducative	23
2.2 En association	24
2.2.1 Un partenariat	24
2.2.2 Un réseau d’établissements	24
2.2.3 La tutelle lasallienne	25
Chapitre 3 / Construire l’homme et dire Dieu	26
3.1 Aider à la formation du jugement	27
3.2 Quelques valeurs fondamentales à promouvoir	28
3.2.1 La liberté et l’autonomie des jeunes	28
3.2.2 La responsabilité	29
3.2.3 Le respect de la dignité de toute personne	29
3.2.4 La civilité	30
3.2.5 L’amour de soi et des autres	30
3.3 Annoncer et vivre l’Évangile	31
3.3.1 Une mission reçue de l’Église	31
3.3.2 Une mission accueillie par une communauté	32
3.3.3 Des propositions diversifiées	33
3.3.4 En lien avec l’Église locale	34
Conclusion	35

Enracinés dans une histoire



Jean-Baptiste de La Salle

et ses premiers disciples

PRINTEMPS 1679, À REIMS

Sur la paroisse Saint-Maurice, deux ou trois maîtres d'école venus de Rouen ouvrent une école gratuite pour des garçons livrés à l'abandon de la rue. Jean-Baptiste de La Salle, "saisi" par la grande pénurie d'instruction dont souffrent la majorité des enfants de sa ville natale, s'intéresse au démarrage de ces écoles ; il en accompagne les maîtres. Très vite il découvre un autre mal du temps : la bonne volonté des enseignants ne peut pallier leur impréparation. *"Les écoles naissantes ne produisaient pas tout le fruit qu'on en avait espéré, parce que chaque maître suivait son génie particulier"*¹. Pour que réussisse l'entreprise rémoise des écoles populaires, il fallait établir entre les maîtres une communauté d'abord éducative, puis rapidement évangélique.

Le noyau initial des maîtres se transforme et s'étoffe. En mai 1686, ils décident de ne plus s'appeler "maîtres" mais "frères" des écoles chrétiennes. Ce changement de dénomination manifeste qu'ils ont pris la mesure d'une transformation capitale qui s'est instaurée dans leur relation pédagogique : *"Ce nom de Frères des écoles chrétiennes leur dit que devant se regarder comme les frères aînés de ceux qui viennent recevoir leurs leçons, ils doivent exercer ce ministère de charité avec un cœur charitable"*².

¹ Maillefer 23-24

² Blain 1, 241

21 NOVEMBRE 1691, À PARIS

Jean-Baptiste de La Salle prononce avec deux Frères un vœu d'association dans le but de promouvoir l'établissement de la "Société des Écoles chrétiennes". Cette démarche s'accomplit dans un contexte de crise de l'entreprise lasallienne. En 1690, Jean-Baptiste s'est retrouvé dans le "même état que dix ans avant, avec peu de Frères, sans presque avoir avancé son œuvre et dans la crainte de la voir périr"³.

Il ne peut renoncer, parce que sa cause est celle des pauvres : "après s'être chargé de l'instruction de la jeunesse ignorante et misérable, il ne pouvait pas sans lâcheté la rendre à sa première ignorance et à sa mauvaise éducation"⁴. L'espérance qui l'habite et l'a conduit déjà à changer la situation des jeunes et la condition de leurs maîtres, lui donne le courage de transformer cette débâcle en un nouveau départ. Le 6 juin 1694, l'association de Jean-Baptiste de La Salle et de douze Frères pour tenir "ensemble et par association" les écoles gratuites devient réalité grâce au vœu perpétuel qu'ils prononcent.

³ Blain 1, 312

⁴ Blain 1, 296



« ENSEMBLE ET PAR ASSOCIATION »

Dans le langage lasallien les deux termes de l'expression "*ensemble et par association*" ne sont nullement redondants bien qu'inséparables. Ensemble ne s'applique qu'à chacune des communautés locales de trois, quatre, cinq Frères qui ont la responsabilité de tenir une école. Ces hommes vivent ensemble et prient ensemble. Ils partagent ce qu'ils découvrent et ce qu'ils inventent dans le concret de leur action éducative quotidienne comme dans leur effort pour donner un style évangélique à leur pédagogie. Le terme "association" s'applique toujours à la "société", à l'Institut, c'est-à-dire à ce que, par anachronisme... nous appellerions aujourd'hui un "réseau" de communautés éducatives multiples, mais animées par un même esprit et une même volonté d'adapter l'école aux jeunes qui la fréquentent.

Le nouveau style de relation entre éducateurs et éduqués, à base de familiarité simple, de "douceur et d'affabilité", amène les Frères à des transformations pédagogiques significatives dans leurs écoles. Ces changements ne naissent pas de théories, mais de besoins perçus chez les jeunes grâce aux contacts directs des Frères avec eux. Chaque semaine, dans chaque communauté, les Frères mettent en commun leurs découvertes et cherchent *ensemble* comment améliorer la marche de leur école. Régulièrement, le Fondateur réunit tous ses disciples. Chaque Frère, chaque communauté locale apporte aux autres le fruit de ses trouvailles, de ses interrogations, voire de ses innovations souvent modestes, mais toujours réalistes. Et les partages élargis dans ces réunions de l'*association* affermissent, relançant dans la communion d'un même esprit, les réalisations locales qui auront leur coloration originale.

LA « CONDUITE DES ÉCOLES » OU LE PROJET ÉDUCATIF DES ORIGINES

De ces échanges entre les Frères naîtra la *Conduite des Écoles* en 1705. On peut bien rapprocher d'un *Projet éducatif lasallien* des origines cet ouvrage né du partage de la réalité vécue et qui devient l'inspirateur de multiples communautés éducatives. Il montre que **les enfants sont devenus vraiment le centre d'intérêt des éducateurs**. À partir de l'attention qu'ils leur portent, Jean-Baptiste et ses compagnons vont être amenés, ensemble, **à réformer l'école dans une quintuple direction**.

- Pour que ces jeunes aient simplement accès à une instruction élémentaire, **il faut que leurs écoles soient absolument gratuites**. Partout, à un moment ou à un autre, des oppositions violentes se manifesteront à l'encontre de la gratuité scolaire. L'*association* donnera alors à chaque communauté particulière la lucidité et la force de la maintenir contre vents et marées.

- Dans un monde où l'école élémentaire était sclérosée, sans intérêt pour les jeunes de la classe populaire parce qu'enfermée dans sa propre routine plutôt qu'en prise sur eux, ils surent en rendre **la pédagogie plus rationnelle, plus active, plus vivante**. La *Conduite* s'attarde longuement à l'analyse des causes concrètes de l'absentéisme scolaire ainsi qu'aux moyens d'y remédier. La volonté de rendre l'école efficace détermine des audaces tranquillement révolutionnaires chez les Frères, dans l'apprentissage des techniques de base, lecture, écriture, calcul.

- À une école inhumaine, redoutée et souvent dénoncée comme une geôle basée sur la contrainte et le châtiment, les Frères substituent **une communauté humaine inspirée par l'amour**,

la *tendresse* même, n'hésite pas à répéter Jean-Baptiste de la Salle. Elle manifeste aussi la volonté d'attention à toute la personne de chaque enfant, à ses origines familiales et sociales, à ses aptitudes spéciales, à son évolution. L'enfant est traité comme une personne. Et la pédagogie lasallienne vise à faire de l'école une communauté dans laquelle les élèves sont partie prenante de la marche de la classe, et s'éduquent mutuellement à la solidarité.

- L'école lasallienne des origines se transforme du dedans par le souci de **préparer les enfants à leur vie**. L'enseignement des disciplines de base est orienté vers la pratique, mais c'est à l'existence tout entière qu'il faut préparer la jeunesse pauvre et abandonnée. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne* attestent l'ouverture et l'ampleur du souci éducatif lasallien.

- À travers ces changements, que les Frères introduisent dans l'école, la puissance transformatrice de l'Évangile se manifeste dans l'existence de ces jeunes. Tel le Bon Pasteur, les Frères sont allés à la rencontre de ces enfants qu'ils avaient trouvés dans une situation d'abandon. Ils se sont incarnés parmi eux, ils se sont mis à leur portée. Grâce à ces envoyés de Dieu, les enfants expérimentent dans leur existence concrète la puissance libératrice et vivifiante de l'Évangile.

À partir de cette expérience vécue de la force de la Bonne Nouvelle annoncée d'abord dans leur vie même, **l'annonce explicite de l'Évangile peut leur être progressivement proposée à l'école.**

Les écoles lasalliennes sont aujourd'hui dans un contexte fort différent de celui de Jean-Baptiste de La Salle et de ses premiers disciples. Pourtant, c'est dans cette histoire fondatrice qu'elles puisent encore leur inspiration pour répondre aux besoins actuels des enfants et des jeunes.



Au service des jeunes et prioritairement des **défavorisés**

“ Qu'ils instruisent avec toute l'application possible tous les écoliers dont ils sont chargés ; qu'ils n'en négligent aucun et que l'application qu'ils ont soit égale envers tous et plus grande même à l'égard des plus ignorants et des plus négligents.”

J.-B. de La Salle, Conduite des Écoles

L' école lasallienne place les enfants et les jeunes au centre de son organisation et de ses préoccupations quotidiennes. C'est pour eux, et d'abord pour ceux qui étaient abandonnés, que J.-B. de La Salle a créé ses écoles. L'articulation entre la transmission de connaissances et de savoir-faire, l'acquisition d'un savoir-être et le développement d'une vie croyante inspirée par l'Évangile constituent sa raison d'être.

1.1

UNE CONNAISSANCE PERSONNALISÉE ET GLOBALE DES JEUNES

Connaître précisément chacun des élèves représente pour un établissement lasallien une tâche indispensable qui lui permet de s'adapter aux besoins de tous. Cette connaissance si nécessaire ne se limite pas aux aptitudes scolaires, mais elle recherche une perception globale du jeune dans toutes ses dimensions. Celle-ci s'acquiert progressivement et communautairement par une attention à toute sa vie à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe ou de l'école.

“Ce doit être une des principales attentions de ceux qui sont employés à l'instruction des autres, de savoir les connaître et de discerner la manière dont on se doit conduire à leur égard : car il faut plus de douceur à l'égard des uns, et plus de fermeté à l'égard des autres.”

J.-B. de La Salle, Méditation 33-1

L'attitude et les réactions durant les cours, le comportement et l'esprit d'initiative dans les activités sportives, artistiques ou de loisirs, la participation et l'engagement dans des actions de pastorale ou de solidarité, révèlent divers aspects de la personnalité de chacun. Cette connaissance demande qu'on y consacre du temps dès le moment de l'inscription, dans les relations individuelles ou de groupe, dans la rencontre des familles, dans les conseils de classe.

La mise en place de temps, de lieux et de structures qui permettent aux jeunes et aux adultes de se rencontrer, de s'exprimer, de prendre des initiatives, d'assumer des responsabilités, de s'engager ensemble dans la réalisation de projets communs favorise la connaissance mutuelle et développe un climat de fraternité. Chaque jeune peut ainsi être aidé à améliorer la connaissance qu'il a de lui-même et être sollicité pour prendre une part active à sa propre formation.

1.2

UNE PRIORITÉ : L'ATTENTION AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ

"La solidarité avec les pauvres n'est pas un aspect accidentel ou secondaire de l'école lasallienne. Elle en est une caractéristique essentielle."

F. John Johnston, Supérieur Général 1986-2000

L'école lasallienne se sent responsable de la réussite et de l'épanouissement de toutes celles et de tous ceux qui lui sont confiés. Son attention particulière pour les jeunes qui souffrent de difficultés scolaires, économiques, culturelles, affectives, morales ou spirituelles, est considérée par tous les membres de l'équipe éducative comme une priorité de l'institution.

D'où la volonté individuelle et collective :

- de chercher les moyens qui feront qu'aucun élève ne sera exclu ou dissuadé de s'inscrire à l'école pour des motifs économiques ;
- d'analyser les causes réelles de chaque situation difficile ;
- de lutter contre l'échec par des pédagogies participatives, motivantes et valorisantes ;
- de proposer des activités diversifiées où chacun puisse

révéler ses talents et être reconnu dans ses compétences non seulement intellectuelles mais également manuelles, sportives, artistiques ;

- **de veiller à intégrer** les types d'élèves, de classes ou de sections difficiles dans l'ensemble de l'établissement (espaces, locaux, moyens pédagogiques, enseignants qualifiés...) ;
- **d'évaluer régulièrement les attitudes et les pratiques éducatives** pour vérifier que les élèves demeurent bien au centre du projet de l'établissement.

1.3

DES ATTITUDES ÉDUCATIVES FRATERNELLES

Il s'agit donc, pour les adultes, d'accueillir les jeunes tels qu'ils sont, sans a priori, et d'adopter une démarche qui consiste à aller vers eux plutôt que d'attendre qu'ils fassent les premiers pas. En effet, l'éducation se joue dans la relation. Cette manière de faire nécessite un regard spécifique sur les élèves :

- **un regard personnalisé** considérant chacun comme un être unique, digne de respect et d'amour ;
- **un regard bienveillant** caractérisé par la douceur, la cordialité et la compréhension ;
- **un regard éducatif exigeant** toujours lucide et réaliste, mais en même temps encourageant ;
- **un regard d'espérance** qui valorise le jeune et l'aide à avoir confiance en lui, dans les autres et en Dieu. De ce regard naissent des attitudes éducatives faites d'écoute, de dialogue et de discernement, mais aussi d'interpellation et parfois même de sanctions.

1.4

DES EXIGENCES POUR L'ÉTABLISSEMENT

La diversité et le cumul de situations de pauvreté, d'exclusion et de marginalisation engendrent souvent la peur, la solitude, l'échec, le désespoir, la violence et le mal-être.

1.4.1

UTILISER LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école met à profit toutes les ressources et les compétences dont elle dispose pour apporter sa contribution à la résolution des problèmes rencontrés.

- **Un enseignement de qualité, à la portée de tous**, des compétences professionnelles et relationnelles entretenues et développées, une grande conscience professionnelle, sont considérés non seulement comme un devoir de justice à l'égard des élèves, mais aussi comme des conditions et des atouts pour la réussite du plus grand nombre d'entre eux.
- **L'apprentissage de méthodes de travail**, le suivi des élèves dans les activités de soutien scolaire, l'importance accordée à la formation des délégués de classe et des élèves médiateurs permettent une entraide mutuelle et une participation active des jeunes à l'action éducative de l'école et donc à leur propre formation.
- **Une manière respectueuse de parler aux élèves**, de leur rendre leurs travaux, de rédiger les appréciations sur leurs devoirs ou leurs bulletins de notes peuvent désamorcer des réactions violentes.
- **Les petits gestes quotidiens d'attention**, de soutien, de pardon et d'encouragement permettent de rendre et d'entretenir la confiance en soi.

1.4.2 TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES ET LES ORGANISMES COMPÉTENTS

L'école ne peut à elle seule remédier à l'ensemble des difficultés qu'elle rencontre dans l'exercice de sa mission. Elle doit donc œuvrer en lien :

- **Avec les parents** qui demeurent les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Dans le contexte d'une fragilité accrue de l'institution familiale, plus que jamais l'école et la famille ont besoin de collaborer activement pour remplir leur tâche. Le développement harmonieux des enfants implique une complémentarité entre éducation scolaire et éducation familiale.

Le projet éducatif constitue la base d'un contrat d'éducation entre ces deux partenaires. C'est pourquoi, il est nécessaire de l'explicitier clairement et d'en faire l'objet d'un dialogue au moment de l'inscription. Consciente des difficultés rencontrées par certaines familles, l'école cherche les moyens adéquats pour les aider à assumer leur propre responsabilité éducative.

- **Avec les organismes spécialisés** auxquels elle fait volontiers appel. L'apport des services sociaux ou psychologiques, l'aide d'associations municipales ou de quartier peuvent s'avérer très utiles et efficaces pour aider les jeunes à résoudre certains problèmes affectifs ou relationnels et pour faciliter leur intégration sociale. Cet effort s'effectue naturellement avec la délicatesse et la discrétion nécessaires à de telles démarches éducatives.

“Que toutes les paroles qu'ils leur diront soient claires et faciles à comprendre.”

J.-B. de La Salle, Méditation 193-3

C'est ainsi que l'école s'engage résolument et solidairement dans le service éducatif des pauvres.

1.4.3 ÉVALUER RÉGULIÈREMENT

Ces objectifs prioritaires conduisent chaque établissement et le réseau des institutions éducatives lasalliennes tout entier à évaluer et à renforcer le service effectif qu'ils rendent aux jeunes les moins favorisés, à renouveler et à développer les œuvres et les filières de formation en tenant compte d'abord des nouveaux besoins qui apparaissent.

"Vous êtes, par votre état, chargés d'instruire les pauvres enfants : avez-vous de l'amour pour eux?"

J.-B. de La Salle, Méditation 133-3

De même, chaque établissement doit se laisser interpellé par le nombre croissant d'enfants, d'adolescents et de jeunes en situation d'exclusion du système scolaire. De nouvelles propositions éducatives, même modestes et temporaires, sont à chercher pour contribuer à l'accueil et à l'insertion culturelle, sociale et professionnelle de ces jeunes.

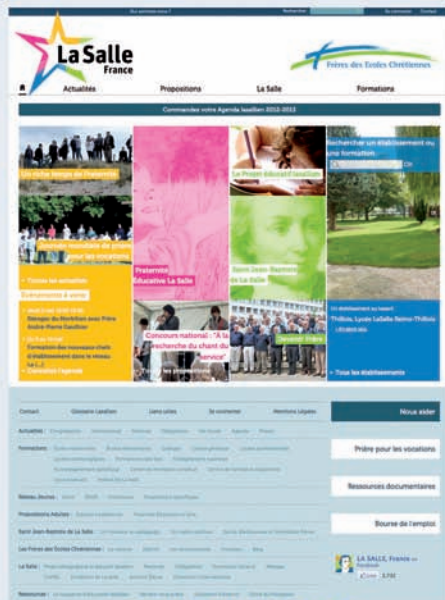
Toute l'information sur les œuvres éducatives lasalliennes

Le magazine d'éducation



Pour participer aux débats éducatifs et être informé des initiatives les plus innovantes.

L'info sur internet



www.lasallefrance.fr

Pour suivre en temps réel la vie du réseau et accéder à ses ressources documentaires.

Restez en phase avec le projet éducatif lasallien



2

Ensemble et par association

“ L’Esprit de Dieu a donné dans l’Église, en la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, un charisme qui anime aujourd’hui les Frères et de nombreux éducateurs.

Ensemble et par association, ils travaillent à cette œuvre de salut dans un métier où “les pauvres sont évangélisés”, et où les jeunes croissent en tant que personnes humaines et fils de Dieu.”

Règle des Frères, art. 20

L'éducation est toujours une œuvre collective. Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun : la mise en œuvre du projet d'établissement. Ils s'en donnent les moyens et évaluent les résultats de leur action.

2.1 ENSEMBLE

2.1.1 DANS LA DIVERSITÉ

Le pluralisme s'impose à tous, dans tous les lieux de la société, y compris l'Enseignement catholique. Chaque établissement doit tenir compte de la diversité de plus en plus grande qui existe au sein des personnels, des parents et des élèves. Sans sous-estimer les divisions et les conflits qu'elles peuvent entraîner, les différences sont à considérer comme un atout pour l'instruction, l'éducation et l'évangélisation.

Développer la collaboration active entre les maîtres pour un meilleur service des enfants a été un souci permanent de Jean-Baptiste de La Salle. Ce doit être aussi une préoccupation première de toutes celles et de tous ceux qui œuvrent à différents niveaux dans un établissement lasallien. Il s'agit là d'un travail difficile mais indispensable, qui nécessite à la fois une volonté commune, de la patience et de la persévérance, tant est grande la tentation d'individualisme ou de repli sur soi.

Mais qu'il soit débutant ou déjà expérimenté, qu'il soit chrétien ou non, chacun est appelé à prendre sa place dans la mission lasallienne en fonction de ses possibilités et de ses compétences. Ce défi que constitue la construction d'une

véritable communauté éducative ne peut être relevé qu'à une triple condition :

- **le respect** de l'histoire et des convictions de chacun ;
- **l'acceptation par tous** du caractère spécifique de l'école chrétienne ;
- **la volonté individuelle** de prendre part à la réalisation du projet commun.

À cet effet, un accord entre éducateurs, parents et jeunes sur les objectifs de l'institution et particulièrement sur les valeurs humaines qui y sont proposées est nécessaire. Toute éducation en effet présuppose et implique une conception déterminée de l'homme et de la vie. La liberté d'adhésion de chacun conditionne la réussite de ce projet et nourrit le sens de l'appartenance à la communauté éducative.

« Si vous voulez que les instructions que vous ferez à ceux que vous devez instruire, pour les attirer à la pratique du bien, leur soient profitables, il faut que vous les pratiquiez vous-mêmes. »

J.-B. de La Salle, Méditation 194

2.1.2 POUR MIEUX REMPLIR LA MISSION COMMUNE

Les attentes des jeunes, des familles, de la société et de l'Église à l'égard de l'école, la diversité des situations vécues à l'intérieur de celle-ci, la lutte contre l'échec scolaire, la prévention de l'exclusion et de la violence, tout engage aujourd'hui à œuvrer ensemble pour :

- **mieux se connaître et s'accueillir** les uns les autres entre adultes et jeunes ;
- **développer** la fraternité, la convivialité et la solidarité entre tous ;
- **se soutenir** dans les moments de découragement, d'usure et de lassitude ;
- **chercher** et appliquer des solutions efficaces aux difficultés rencontrées ;

- **améliorer** les compétences personnelles, diversifier les pédagogies et innover ;
- **favoriser** le travail interdisciplinaire ;
- **travailler** dans la complémentarité au service d'objectifs communs ;
- **prendre communautairement** en charge l'ensemble des dimensions du projet éducatif et du projet d'établissement.

2.1.3 EN COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

L'école lasallienne cherche donc à promouvoir la participation du plus grand nombre à la vie de l'école : personnels de l'établissement, familles, élèves, gestionnaires, anciens élèves... Tous mettent leurs savoir-faire, leurs compétences et leurs relations au service des jeunes en respectant la place et le rôle de chacun, en tenant compte des attributions et des responsabilités respectives. L'exercice du pouvoir est toujours subordonné à une mission sociale et ecclésiale reçue et partagée.

Le chef d'établissement et son conseil de direction veillent à ce que cet esprit de participation se traduise dans la manière de diriger et d'animer l'institution. Ils attachent une grande importance à la mise en place et au bon fonctionnement des instances d'information, de concertation et de communication.

Le conseil d'établissement réunit les représentants de toutes les composantes de la communauté éducative. Il est un lieu privilégié pour la concertation, l'interpellation mutuelle et l'évaluation de l'esprit communautaire. La voix de chacun doit y être entendue.

La mise en place de la Fraternité Éducative La Salle est considérée comme une priorité pour assurer la permanence et le développement de l'esprit lasallien dans les institutions du

réseau de proximité. La participation à une fraternité locale est proposée comme un moyen de ressourcement et de soutien, voire comme un lieu de suggestions pour le développement de l'esprit qui nous est propre.

2.2 EN ASSOCIATION

2.2.1 UN PARTENARIAT

Les écoles lasalliennes ne travaillent pas de manière isolée. De plus en plus, chacune est appelée à entretenir un véritable partenariat avec son environnement social, culturel, économique, académique et ecclésial.

Insérées dans l'Enseignement catholique et solidaires de son devenir, elles travaillent en concertation avec les autres établissements du diocèse et avec les responsables de l'Enseignement catholique.

2.2.2 UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS

Cependant, elles nouent des liens spécifiques avec les autres établissements du Réseau La Salle. Celui-ci :

- **met en place** des structures de gouvernement et d'animation, tels que le Conseil de délégation et le Conseil local d'animation lasallienne ;
- **propose** son soutien par les visites de tutelle et aide la gestion financière par la commission centrale de bilans ;

- **organise** des sessions de pédagogie, de pastorale et de formation lasallienne.

Chaque établissement du réseau peut faire appel au Pôle animation-formation (Réseau jeunes, Centre lasallien français), à l'Institut de La Salle, et au Service de communication.

Une association européenne des chefs d'établissement permet d'élargir le réseau national et de bénéficier des recherches et des réalisations effectuées dans d'autres pays.

2.2.3 LA TUTELLE LASALLIENNE

Sous la responsabilité du Frère Visiteur de France, les Frères Visiteurs auxiliaires, les délégués de tutelle, les chargés de mission et les responsables des Services nationaux, animent et portent communautairement la responsabilité du réseau éducatif lasallien.



3

Construire l'homme et dire Dieu

“ Non seulement Dieu veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, mais il veut que tous soient sauvés, et il ne peut pas le vouloir véritablement sans leur en donner des moyens, et, par conséquent, sans donner aux enfants des maîtres qui contribuent à leur égard à l'exécution de ce dessein (...). Et c'est vous qu'il a choisis pour l'aider dans cet ouvrage, en annonçant à ces enfants l'Évangile de son Fils et les vérités qui y sont contenues.”

J.-B de La Salle, Méditation 193-3

Dans son action éducative, l'école lasallienne cherche à conjuguer l'effort de progrès culturel et humain avec l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ : "Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance." (Jean 10, 10). C'est ainsi que, selon l'expression de Jean-Baptiste de La Salle, elle s'efforce en tant qu'institution d'être "moyen de salut" pour les jeunes en dispensant une éducation humaine et chrétienne de qualité.

3.1

AIDER À LA FORMATION DU JUGEMENT

Dans un contexte de mutations sociales, culturelles et religieuses rapides et profondes, l'école se trouve sans cesse confrontée à de nouveaux défis qui font que les questions d'éducation se posent toujours de façon nouvelle. Une communauté qui se veut éducatrice de l'homme, du citoyen et du chrétien, ne peut que prendre en compte les grandes évolutions de la société qui apportent avec elles des questions fondamentales sur le sens de la vie et sur l'avenir du "vivre ensemble".

S'il fut un temps où la transmission des valeurs et de la foi s'accomplissait à travers des règles strictes imposées d'autorité et assorties de sanctions, il n'en est plus de même de nos jours. Elle passe des rapports d'autorité à des rapports négociés dans le dialogue et la confrontation des points de vue. Elle nécessite de la part de chacun un effort d'appropriation personnelle.

Ce travail de réflexion sur des situations concrètes constitue une véritable éducation aux choix. Il fait partie intégrante de la mission éducative de l'école lasallienne et conditionne sa réussite.

3.2

QUELQUES VALEURS FONDAMENTALES À PROMOUVOIR

3.2.1 LA LIBERTÉ ET L'AUTONOMIE DES JEUNES

La liberté de chaque personne est devenue pour beaucoup le critère décisif d'une qualité de vie en société. Cependant, adultes et jeunes savent bien que les progrès de toutes sortes, loin d'effacer toute contrainte, créent souvent de nouvelles et multiples dépendances. Ils savent par expérience que le risque évident de ce désir de liberté pourrait être de les fixer sur la quête de satisfactions individuelles, immédiates, aux dépens de la liberté des autres. D'où, pour l'équipe éducative, une double nécessité :

- aider chacun à acquérir une notion juste de la liberté ;
- donner des occasions d'exercer et d'éduquer cette liberté dans la vie de la classe et de l'école.

3.2.2 LA RESPONSABILITÉ

Éduquer à la responsabilité est une manière de croire aux jeunes. L'école éduque à la responsabilité quand elle apprend aux jeunes à s'assumer, à comprendre et à accepter leur propre histoire. Cela n'est jamais facile, spécialement pour ceux qui ont été fortement blessés par la vie.

"Ne leur parlez jamais qu'avec douceur et taisez-vous quand vous craignez de parler autrement."

J.-B de La Salle, Méditation 65-2

Aider à devenir responsable c'est également savoir solliciter pour l'action ou l'animation. C'est inviter à participer au travail des commissions, des associations, des instances de représentation ou de décision.

C'est en leur donnant des responsabilités adaptées à leur âge que nous aidons les enfants et les jeunes à devenir responsables, à condition toutefois que nous les écoutions et les prenions au sérieux dans les charges qui leur sont confiées.

3.2.3 LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DE TOUTE PERSONNE

Un des désirs les plus forts de tout être humain est de se voir reconnu pour lui-même dans l'ensemble de sa personne avec toute son histoire, son originalité, jusque dans ses souffrances et ses insuffisances. Chaque membre de la communauté éducative veille à ce que – quels que soient son âge, son origine, sa religion, ses capacités intellectuelles ou ses handicaps – personne ne fasse l'objet d'humiliations, de vexations ou de mépris. Chacun – enfant, jeune ou adulte – a droit au respect fondé sur la dignité inaliénable de toute personne reconnue comme fils ou fille de Dieu. Ce respect est de nature à éviter la violence que peuvent engendrer des comportements injustes.

3.2.4 LA CIVILITÉ

Jean-Baptiste de La Salle a écrit un ouvrage pédagogique intitulé *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne, à l'usage des Écoles chrétiennes*. L'originalité de cet ouvrage est de fonder chrétiennement la civilité. Le comportement à l'égard des autres consiste à les regarder comme les enfants de Dieu et les frères en Jésus-Christ.

Dans le contexte actuel, l'école lasallienne devrait repenser, à la lumière de l'Évangile, l'apprentissage de la civilité qui permet de tisser des liens entre tous à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. Nul groupe humain ne peut vivre sans adopter des règles de politesse, des codes ou des convenances. Le rapport à la loi doit être enseigné et éduqué. Dans ce domaine, comme dans toute l'éducation, une grande cohérence est nécessaire entre les discours et les pratiques.

3.2.5 L'AMOUR DE SOI ET DES AUTRES

"Si vous avez envers eux la fermeté d'un père pour les éloigner du désordre, vous devez aussi avoir pour eux la tendresse d'une mère pour les recueillir et leur faire tout le bien qui dépend de vous."

J.-B. de La Salle, Méditation 101-3

Les éducateurs savent qu'un nombre important de difficultés vécues par les jeunes puisent leur origine dans un manque d'affection. Le désir d'aimer et d'être aimé est au cœur de toute personne. Il arrache à la solitude, éclaire le sens de la vie et donne à tous les actes humains leur véritable dynamisme.

Mais aimer ne va pas de soi. L'inattention et l'indifférence sont souvent plus fréquentes que l'amitié ou l'amour. Éduquer à l'amour – tout comme à la liberté et à la responsabilité – exige du temps, de la patience et du pardon. Et tous connaissent les risques de dérives possibles qu'il convient d'éviter.

L'amour de l'éducateur pour ses élèves consiste à chercher le plein épanouissement des forces spirituelles, intellectuelles, morales, physiques qui reposent en eux. En leur faisant confiance et en les aimant, l'éducateur chrétien transmet aux jeunes l'amour que Dieu leur porte. Personne ne peut nier que l'éducation est avant tout une œuvre d'amour.

3.3 ANNONCER ET VIVRE L'ÉVANGILE

3.3.1 UNE MISSION REÇUE DE L'ÉGLISE

Fidèle à ses origines comme à la mission qu'elle reçoit aujourd'hui, l'école lasallienne est une présence agissante de l'Église évangélisatrice dans le monde de l'éducation.

Lieu essentiel de formation et de croissance personnelle des jeunes, elle vit le projet de proposer à tous l'Évangile comme chemin possible d'une existence humaine réussie. Elle offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

C'est toute la vie de l'établissement, son organisation, ses pédagogies, le mode d'exercice des responsabilités, le climat relationnel... qui constituent le champ de l'animation pastorale et de l'annonce de l'Évangile.

L'évangélisation n'est donc pas un complément des activités scolaires communes à tous. Elle est une démarche continue et permanente d'éducation basée sur l'unité de la personne et inspirée par le message de Jésus-Christ. Elle se réalise déjà par la manière de vivre ensemble, d'enseigner et d'éduquer. Elle exige d'offrir la possibilité de connaître et d'approfondir l'Évangile et la doctrine de l'Église.

3.3.2 UNE MISSION ACCUEILLIE PAR UNE COMMUNAUTÉ

L'école lasallienne invite chaque jeune, chaque adulte, accueilli avec ses convictions personnelles, à participer à son projet pastoral. Chacun peut y apporter sa disponibilité et son dynamisme.

- **La communauté chrétienne**

Au sein d'une équipe éducative pluraliste conçue comme une richesse pour l'éducation globale des jeunes, la communauté chrétienne est consciente de sa responsabilité particulière.

Elle sait que la foi, adhésion personnelle à Jésus-Christ et à son Évangile, demande à être vécue, partagée et célébrée en Église. Les chrétiens sont donc fortement invités à oser construire une communauté de foi ouverte, accueillante et fraternelle, une "cellule d'Église" repérable au sein de l'institution et en lien avec l'Église locale par l'intermédiaire du prêtre accompagnateur.

- **L'équipe d'animation pastorale**

Une équipe d'animation pastorale est nécessaire à tout établissement lasallien. Il est souhaitable que les divers partenaires de la communauté éducative y soient représentés, y compris les parents et les jeunes quand cela est possible.

L'animateur en pastorale scolaire coordonne cette équipe. Interlocuteur proche et privilégié du chef d'établissement, il est membre du Conseil de direction et du Conseil d'établissement.

- **Le chef d'établissement**

La lettre de mission que reçoit le chef d'établissement lui confie la responsabilité pastorale de l'institution. Comme pour toutes ses autres responsabilités, il en rend compte à l'autorité de tutelle qui le nomme. Il soutient et valorise

"Ils participent à la création de communautés de foi qui témoignent de la vérité de ce qu'elles annoncent."

Règle des Frères, art. 17c

l'action de l'animateur en pastorale scolaire et de son équipe. Il veille à ce qu'ils disposent des moyens nécessaires pour l'exercice de leur mission.

3.3.3 DES PROPOSITIONS DIVERSIFIÉES

Les responsables pastoraux d'un établissement lasallien ont à cœur que tous les enfants et les jeunes puissent faire l'objet de propositions diversifiées, adaptées à leur situation religieuse. Il s'agit d'offrir la possibilité à tous les jeunes de parcourir une certaine étape, et aux volontaires de s'engager davantage dans une démarche évangélique. Cette conduite nécessite, non seulement la connaissance du milieu, mais également créativité et audace.

Dans ce cadre il est indispensable :

- qu'une culture religieuse soit dispensée à tous les niveaux de classes suivant des formes et des pédagogies variées. L'ignorance religieuse peut être un facteur d'intégrisme ou d'intolérance et constitue un obstacle à la liberté de choix ;
- que l'annonce explicite de Jésus-Christ par des temps de catéchèse soit proposée ;
- que l'ouverture à l'Église universelle soit rendue possible par des rencontres avec des témoins et par des actions de solidarité ;
- que l'appel pour le service de l'Église dans des vocations spécifiques soit relayé par la communauté chrétienne de l'établissement.

Il convient également :

- qu'un lieu de prière et de recueillement existe dans tout établissement ;
- que des célébrations de la Parole et des sacrements soient organisées.

3.3.4 EN LIEN AVEC L'ÉGLISE LOCALE

Autant que possible, l'école lasallienne participe à la vie de la communauté chrétienne locale. Elle prend en compte le projet pastoral du diocèse dans lequel elle est implantée et collabore avec les pasteurs des paroisses pour la catéchèse et la préparation des sacrements.

Elle partage le souci actuel de l'Église de France de promouvoir plus résolument une pastorale de la proposition de la foi selon les trois dimensions de sa mission :

- **le service de l'homme** auquel tous les membres de la communauté éducative sont appelés à collaborer pour le bénéfice de tous les élèves sans distinction ;
- **l'évangélisation** à laquelle les membres de la communauté chrétienne sont appelés à participer dans le respect de la liberté de conscience de chacun ;
- **la célébration chrétienne**, l'initiation à la prière et la préparation aux sacrements, qui sont plus particulièrement prises en charge par l'équipe d'animation pastorale.

Cette pastorale de l'accueil de tous, de la proposition de la foi et de l'initiation chrétienne ne peut faire oublier la question délicate de l'éducation religieuse et spirituelle des élèves croyants appartenant à d'autres religions. La réponse est à chercher dans un dialogue ouvert et respectueux avec les familles concernées et les jeunes eux-mêmes.



CONCLUSION

Dans son rapport à l'Unesco, la Commission internationale sur l'éducation pour le 21^{ème} siècle *“réaffirme avec force un principe fondamental : l'éducation doit contribuer au développement total de chaque individu, esprit et corps, intelligence, sensibilité, sens esthétique, responsabilité personnelle, spiritualité”*. Et elle ajoute : *“Pour répondre à l'ensemble de ses missions, l'éducation doit s'organiser autour de quatre apprentissages fondamentaux qui, tout au long de la vie, seront en quelque sorte, pour chaque individu, les piliers de la connaissance : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, apprendre à être.”*

Le présent projet, tout comme la *Conduite des Écoles* de saint Jean-Baptiste de La Salle qu'il continue et qu'il actualise, témoigne de ces mêmes convictions et affirme une foi profonde dans le rôle essentiel de l'éducation pour l'avenir des personnes et des sociétés.

Ce faisant, il souligne la grandeur de la tâche accomplie par les parents, les enseignants et tous les éducateurs qui collaborent au sein de l'école lasallienne pour l'épanouissement et la formation des enfants et des jeunes.

Sans minimiser les difficultés auxquelles l'institution scolaire et ses acteurs sont aujourd'hui confrontés, ce projet se propose comme une voie de réussite et de réalisation de soi, pour les jeunes comme pour les adultes, sur les plans intellectuel, professionnel, humain et spirituel. Il se veut un guide pour aider l'éducateur dans sa pratique, pour orienter l'établissement dans son propre projet et pour permettre à la communauté éducative d'évaluer son appartenance lasallienne.



**Frères des Écoles Chrétiennes
et Réseau La Salle**

78 A rue de Sèvres
75341 Paris cedex 07
Tél : 01 44 49 36 00
www.lasallefrance.fr